



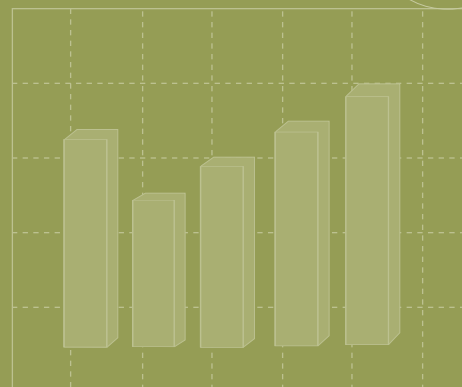
Investissements privés sous contrôle étranger dans la RMR de Montréal

9



4

0



78

65



2

**Investissements privés
sous contrôle étranger
dans la RMR de Montréal**

Données réelles provisoires
2001

Direction des statistiques économiques et sociales
Institut de la statistique du Québec

Janvier 2003

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
1^{er} trimestre 2003
ISBN 2-550-40327-4

© Gouvernement du Québec

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse
de l'Institut de la statistique du Québec.

Janvier 2003

L'Institut de la statistique du Québec présente une version élargie de son estimation de la valeur des investissements faits par les entreprises sous contrôle étranger dans la région métropolitaine de Montréal. Cette nouvelle version donne une information plus précise en matière d'investissement du secteur tertiaire.

Le présent rapport fait état des résultats obtenus et il décrit la méthodologie utilisée. Les investissements pris en considération sont ceux qui ont été déclarés dans l'*Enquête sur les investissements privés et publics du Québec. Données réelles provisoires, 2001*, réalisée par Statistique Canada. Les liens de parenté entre les sociétés proviennent de la base de données CALURA de Statistique Canada, version 2001-4. L'Institut a utilisé les microdonnées de l'enquête de Statistique Canada sur les investissements pour faire les appariements nécessaires et produire les compilations qui apparaissent dans ce document de travail.

Ce rapport contient des données estimées. Il est destiné aux chercheurs et aux personnes intéressées aux investissements étrangers.

Cette publication a été réalisée par :

Jean-Louis Leblond
Agent de recherche

Sous la direction de :

Camille Courchesne

Pour tout renseignement concernant le
contenu de cette publication :

Direction des statistiques économiques et sociales
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec)
G1R 5T4
Tél. : (418) 691-2411
Télec. : (418) 643-4129

Signes conventionnels

- .. Donnée non disponible
- ... N'ayant pas lieu de figurer
- x Donnée confidentielle

Table des matières

Introduction.....	9
Partie 1 Appariement des données de l' <i>Enquête sur les investissements privés et publics</i> et de la banque de données sur les liens de parenté CALURA	11
Partie 2 Données de référence.....	15
Partie 3 Méthodologie	23
3.1 Enquête sur les investissements privés et publics	23
3.2 CALURA.....	28
3.3 Démarche méthodologique de l'ISQ	29

Liste des tableaux

Tableau 1	Projets d'investissement totaux au Québec, dépenses réelles provisoires en immobilisations, 2001	13
Tableau 2	Projets d'investissement totaux de 1 M\$ et plus, région métropolitaine de Montréal, dépenses réelles provisoires en immobilisations, 2001	17
Tableau 3	Investissements sous contrôle étranger de 1 M\$ et plus du secteur privé, région métropolitaine de Montréal, dépenses réelles provisoires en immobilisations, 2001	18
Tableau 4	Investissements de 1 M\$ et plus du secteur privé, selon le pays de contrôle, dépenses réelles provisoires en immobilisations, 2001	19
Tableau 4.1	Investissements de 1 M\$ et plus dans l'industrie primaire du secteur privé, selon le pays de contrôle, dépenses réelles provisoires en immobilisations, 2001	20
Tableau 4.2	Investissements de 1 M\$ et plus dans l'industrie de la fabrication du secteur privé, selon le pays de contrôle, dépenses réelles provisoires en immobilisations, 2001	21
Tableau 4.3	Investissements de 1 M\$ et plus dans l'industrie tertiaire du secteur privé, selon le pays de contrôle et le SCIAN, dépenses réelles provisoires en immobilisations, 2001	22

Introduction

Ce rapport présente une estimation de la valeur des investissements privés sous contrôle étranger dans la RMR de Montréal. Les résultats sont obtenus en allouant les dépenses en immobilisations déclarées par les entreprises lors de l'*Enquête annuelle sur les investissements privés et publics* de Statistique Canada, selon les liens de parenté entre les sociétés qui se trouvent dans la base de données CALURA.

Les investissements sous contrôle de provinces canadiennes autres que le Québec ne sont pas considérés comme des investissements sous contrôle étranger. De plus, nous ne prenons en compte dans ce travail que les investissements déclarés d'une valeur de plus de 1 million de dollars.

Par conséquent, les investissements de moins de 1 million de dollars et les investissements qui ne figurent pas dans l'échantillon de l'enquête sont exclus de l'estimation. Il importe également de noter que l'approche utilisée est différente de celle qui avait été retenue pour la mesure des investissements directs étrangers dans la Balance des paiements au Canada, puisqu'elle exclut notamment les investissements réalisés par acquisition ou fusion d'entreprises existantes.

Appariement des données de l'*Enquête sur les investissements privés et publics* et de la banque de données sur les liens de parenté CALURA

Dans l'échantillon de l'*Enquête sur les investissements privés et publics* qui comprend tous les grands établissements du Québec, nous avons répertorié les investissements de 1 million de dollars et plus. En 2001, cela représente 930 établissements qui ont investi 20 734 783 000 \$ sur un total de 35 418 489 000 \$ investi au Québec. Parmi ces 930 établissements, 789 sont des établissements privés qui ont investi 13 742 358 000 \$, soit 66,3 % du total des investissements de 1 million de dollars et plus faits par les établissements inclus dans l'échantillon. Les projets de moins de 1 million de dollars qui n'ont pas été répartis entre investissements étrangers et non étrangers ne représentent que 382 180 000 \$, soit 1,8 % de l'échantillon total.

Pour chacun de ces 789 établissements, nous avons cherché les liens de parenté dans la banque de données CALURA. L'appariement a pu être réalisé pour 674 établissements qui ont investi 12 814 446 000 \$, soit 93,2 % des projets privés de 1 million et plus.

Par la suite, nous avons attribué la valeur totale des investissements au pays qui avait le contrôle de l'établissement, peu importe la part qu'il possédait et peu importe le pays qui avait le contrôle de la société mère.

Le total des dépenses réelles provisoires en 2001, au Québec, a été de 35 418 489 000 \$ et, au Canada, de 195 854 900 000 \$, soit 18,1 % des investissements canadiens.

Tableau 1

**Projets d'investissements totaux au Québec,
dépenses réelles provisoires en immobilisations, 2001**

	Immobilisations		Total
	Construction	Machines et équipement	
	'000 \$		
Total des établissements échantillonnés (valeur avant pondération)¹	8 431 509	12 685 454	21 116 963
Projets de 1 M\$ et plus	8 347 645	12 387 138	20 734 783
Secteur public	4 946 110	2 046 315	6 992 425
Secteur privé	3 401 535	10 340 823	13 742 358
Projets de moins de 1 M\$	83 864	298 316	382 180
Secteur public	12 381	11 396	23 777
Secteur privé	71 483	286 920	358 403
Immobilisations totales (valeur après pondération et autres sources)	18 252 968	17 165 521	35 418 489
Industrie primaire	1 014 035	644 718	1 658 753
Agriculture ^{2,3}	343 355	347 247	690 602
Pêche ²	2 362	3 936	6 298
Autres	668 318	293 535	961 853
Industrie secondaire	1 276 315	4 702 602	5 978 917
Construction ²	85 200	629 145	714 345
Fabrication	1 191 115	4 073 457	5 264 572
Industrie tertiaire et logement	15 962 618	11 818 201	27 780 819
Logement ²	8 225 700	–	8 225 700
Tertiaire	7 736 912	11 818 201	19 555 113
Total des établissements échantillonnés (valeur après pondération)	9 939 700	16 532 440	26 472 230
Industrie primaire échantillonnée (autres plus agriculture)	1 011 673	640 782	1 652 545
Industrie de la fabrication échantillonnée	1 191 115	4 073 457	5 264 572
Industrie tertiaire échantillonnée	7 736 912	11 818 201	19 555 113
Part relative	%		
Total des établissements échantillonnés (avant pondération)/ total des établissements échantillonnés (après pondération)	84,8	76,7	79,8
Projets de 1 M\$ et plus des établissements échantillonnés (avant pondération)/ total des établissements échantillonnés (après pondération)	84,0	74,9	78,3
Comparaison Québec/Canada	Québec	Canada	Québec/Canada
	'000 \$		
Immobilisations totales (valeur après pondération et autres sources)	35 418 489	195 854 900	18,1
Industrie primaire	1 658 753	33 155 600	5,0
Industrie secondaire	5 978 917	21 042 100	28,4
Industrie tertiaire et logement	27 780 819	141 657 000	19,6
Tertiaire	19 555 113	98 583 500	19,8
Logement	8 225 706	43 073 500	19,1

1. Excluant les industries de l'agriculture, de la pêche et de la construction.

2. Données estimées par Statistique Canada à partir d'autres sources que l'Enquête sur les investissements privés et publics au Canada.

3. Données obtenues par enquête.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Données de référence

Les projets de 1 million de dollars et plus dans l'*Enquête sur les investissements privés et publics* représentent 58,54 % des investissements totaux du Québec. En 2001, les dépenses réelles provisoires d'investissement au Québec ont été de 35 418 489 000 \$.

Sur les 20 734 783 000 \$ de projets de 1 million et plus, ceux de l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal représentaient 11 846 073 000 \$, soit 57,1 % des projets. Les projets de la région métropolitaine de Montréal sont estimés à 8 888 710 000 \$, soit 42,9 % des investissements de 1 million et plus faits au Québec.

Les projets privés dans la région métropolitaine de Montréal représentent 5 888 031 000 \$, soit 62,4 % des investissements dans la région.

Quant aux investissements étrangers dans la région métropolitaine de Montréal, ils atteignent 3 439 357 000 \$, soit 49,2 % des investissements étrangers au Québec.

Tableau 2

**Investissements étrangers totaux de un million de dollars et plus¹ dans la RMR de Montréal,
dépenses réelles provisoires en immobilisations, Québec, 2001**

	Immobilisations		Total
	Construction	Machines et équipement	
	'000 \$		
Région métropolitaine de recensement de Montréal	3 795 952	5 092 758	8 888 710
Secteur public	2 253 846	746 833	3 000 679
Secteur privé	1 542 106	4 345 925	5 888 031
Industrie primaire	6 566	5 963	12 529
Industrie de la fabrication	641 300	1 038 173	1 679 473
Industrie tertiaire	894 240	3 301 789	4 196 029
Hors de la région métropolitaine de recensement de Montréal	4 551 693	7 294 380	11 846 073

1. Il s'agit du total des établissements échantillonnés avant pondération.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3

Investissements étrangers de un million de dollars et plus du secteur privé¹ dans la RMR de Montréal, dépenses réelles provisoires en immobilisations, Québec, 2001

	Immobilisations		Total
	Construction	Machines et équipement	
	'000 \$		
Région métropolitaine de recensement de Montréal	556 999	2 882 358	3 439 357
Industrie primaire	6 566	5 963	12 529
Industrie de la fabrication	209 058	506 741	715 799
Industrie tertiaire	341 375	2 369 654	2 711 029
Investissements étrangers totaux	910 799	6 078 361	6 989 160
Industrie primaire	105 173	212 267	317 440
Industrie de la fabrication	263 734	1 193 621	1 457 355
Industrie tertiaire	541 892	4 672 473	5 214 365
Part relative de la RMR de Montréal dans le Québec	%		
Total	61,2	47,4	49,2
Industrie primaire	6,2	2,8	3,9
Industrie de la fabrication	79,3	42,5	49,1
Industrie tertiaire	63,0	50,7	52,0

1. Données de l'échantillon avant pondération.

Sources : Statistique Canada.

Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4

Investissements étrangers de un million de dollars et plus du secteur privé¹, selon le pays ayant le contrôle de l'entreprise, dépenses réelles provisoires en immobilisations, Québec, 2001

Pays de contrôle	Immobilisations		
	Construction	Machines et équipement	Total
	'000 \$		
Total des établissements échantillonnés (valeur avant pondération)	3 401 535	10 340 823	13 742 358
Canada (incluant le Québec)	2 114 349	3 712 341	5 826 690
Pays étrangers	910 799	6 078 361	6 989 160
États-Unis	620 455	4 323 015	4 943 470
Autres que les États-Unis	290 344	1 755 346	2 045 690
Non réparti	376 387	550 121	926 508
Établissements échantillonnés dans la RMR de Montréal	1 542 106	4 339 963	5 882 069
Canada (incluant le Québec)	725 222	1 167 766	1 892 988
Pays étrangers	556 999	2 876 396	3 433 395
États-Unis
Autres que les États-Unis
Non réparti	259 885	295 801	555 686
Part relative	%		
Pays étrangers dans la RMR de Montréal/total de la RMR de Montréal	36,1	66,3	58,4

1. Données de l'échantillon avant pondération.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.1

Investissements étrangers de un million de dollars et plus dans l'industrie primaire du secteur privé¹, selon le pays ayant le contrôle de l'entreprise, dépenses réelles provisoires en immobilisations, Québec, 2001

Pays de contrôle	Immobilisations		
	Construction	Machines et équipement	Total
	'000 \$		
Total des établissements échantillonnés (valeur avant pondération)	342 125	356 242	698 367
Canada (incluant le Québec)	236 659	140 905	377 564
Pays étrangers	105 173	212 267	317 440
États-Unis	4 564	8 747	13 311
Autres que les États-Unis	100 609	203 520	304 129
Non réparti	293	3 070	3 363
Établissements échantillonnés dans la RMR de Montréal	6 566	5 963	12 529
Canada (incluant le Québec)
Pays étrangers	6 566	5 963	12 529
États-Unis	x	x	x
Autres que les États-Unis	x	x	x
Non réparti
Part relative	%		
Pays étrangers dans la RMR de Montréal/total de la RMR de Montréal	100,0	100,0	100,0

1. Données de l'échantillon avant pondération.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.2

Investissements étrangers de un million de dollars et plus dans l'industrie de la fabrication du secteur privé¹, selon le pays ayant le contrôle de l'entreprise, dépenses réelles provisoires en immobilisations, Québec, 2001

Pays de contrôle	Immobilisations		
	Construction	Machines et équipement	Total
	'000 \$		
Total des établissements échantillonnés (valeur avant pondération)	1 094 137	3 117 467	4 211 604
Canada (incluant le Québec)	494 194	1 557 999	2 052 193
Pays étrangers	263 734	1 193 621	1 457 355
États-Unis	158 939	736 394	895 333
Autres que les États-Unis	104 795	457 227	562 022
Non réparti	336 209	365 847	702 056
Établissements échantillonnés dans la RMR de Montréal	641 300	1 038 173	1 679 473
Canada (incluant le Québec)	192 993	333 728	526 721
Pays étrangers	209 058	506 741	715 799
États-Unis	135 316	271 429	406 745
Autres que les États-Unis	73 742	235 312	309 054
Non réparti	239 249	197 704	436 953
Part relative	%		
Pays étrangers dans la RMR de Montréal/total de la RMR de Montréal	32,6	48,8	42,6

1. Données de l'échantillon avant pondération.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.3

Investissements étrangers de un million de dollars et plus dans l'industrie tertiaire du secteur privé¹, selon le pays ayant le contrôle de l'entreprise, dépenses réelles provisoires en immobilisations, Québec, 2001

	Immobilisations		Total
	Construction	Machines et équipement	
	'000 \$		
Total des établissements échantillonnés (valeur avant pondération)	1 965 273	6 867 114	8 832 387
Canada (incluant le Québec)	1 383 496	2 013 437	3 396 933
Pays étrangers	541 892	4 672 473	5 214 365
États-Unis	456 952	3 577 874	4 034 826
Services aux entreprises et autres	36 170	64 761	100 931
Commerce	52 072	130 732	182 804
Édition et communications	2 533	47 347	49 880
Enseignement	1 143	392	1 535
Intermédiaires financiers et immobiliers	99 637	3 317 042	3 416 679
Transport et entreposage	265 397	17 600	282 997
Autres que les États-Unis	84 940	1 094 599	1 179 539
Services aux entreprises et autres	10 635	92 714	103 349
Commerce	62 039	34 460	96 499
Édition et communications	8 608	6 987	15 595
Intermédiaires financiers et immobiliers	2 275	957 549	959 824
Transport et entreposage	1 383	2 889	4 272
Non réparti	39 885	181 204	221 089
Établissements échantillonnés dans la RMR de Montréal	894 240	3 301 789	4 196 030
Canada (incluant le Québec)	532 229	834 038	1 366 267
Pays étrangers	341 375	2 369 655	2 711 030
États-Unis	281 214	1 792 608	2 073 822
Autres que les États-Unis	60 161	577 047	637 208
Non réparti	20 636	98 097	118 733
Part relative	%		
Pays étrangers dans la RMR de Montréal/total de la RMR de Montréal	38,2	71,8	64,6

1. Données de l'échantillon avant pondération.

Source : Institut de la statistique du Québec.

3.1 ENQUÊTE SUR LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET PUBLICS¹

Les données sur les dépenses en immobilisations fournissent des renseignements importants sur l'état de l'économie en général et de ses divers secteurs. Comme ces dépenses représentent une partie importante et relativement variable des dépenses intérieures totales, l'envergure et la teneur des dépenses en capital donnent une bonne idée de ce que prévoient les dirigeants en ce qui concerne la demande future par rapport à la capacité de production actuelle.

Les dépenses en immobilisations portent sur les dépenses brutes, sans déduction de la valeur des biens inutilisés ou cédés en échange de biens nouveaux. Elles comprennent uniquement les acquisitions de nouveaux biens, à l'exclusion des cessions de droits de propriété existants.

Toutes les données sont estimées en dollars courants.

Les données proviennent de l'*Enquête sur les immobilisations* menée par Statistique Canada avec la participation de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), en ce qui concerne la collecte des renseignements sur les immobilisations des administrations publiques provinciales et locales.

Les notes méthodologiques présentées ici se divisent en deux parties :

- la **première partie** donne les définitions de base employées pour la collecte et la publication des données;
- la **deuxième partie**, intitulée « Enquête de Statistique Canada sur les immobilisations », comporte divers facteurs tirés des notes méthodologiques¹ produites par Statistique Canada. La section « Concepts » traite de la classification des industries et de la

comparabilité. La section « Sources » décrit les sources des données, résultant d'une enquête ou non, et le mode de collecte des données. La section « Assurance de la qualité » présente les mesures prises pour assurer la qualité des données pendant et après la collecte. Enfin, la section « Méthode » expose la définition de la base de sondage, la méthode employée pour en tirer un échantillon stratifié et la sélection des unités. On trouvera aussi, dans la même section, le traitement des données aberrantes, les procédés d'imputation et d'estimation ainsi que des commentaires sur la confidentialité et l'erreur d'échantillonnage.

Définitions

Dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations sont constituées par le coût d'acquisition, de construction et d'installation d'usines, de matériel et d'outillage durables, que ce soit ou non à des fins de remplacement ou de location. Les dépenses immobilisées servant, par exemple, à payer des études de faisabilité, des honoraires d'architecte, d'avocat ou d'ingénieur et des frais d'installation, la valeur des biens immobilisés implantés par une entreprise, soit par voie de sous-traitance, soit par son propre personnel, ainsi que les frais d'intérêt capitalisés découlant des prêts qui financent les immobilisations sont aussi comprises dans les dépenses en immobilisations. Les dépenses brutes ont été indiquées sans déduction de la valeur de rebut ou d'échange des biens remplacés et elles comprennent les subventions reçues le cas échéant.

Les dépenses en immobilisations des ministères ne comprennent pas les subventions accordées aux entités externes (municipalités, organismes, établissements et entreprises), ni les articles budgétaires liés à un organisme ministériel ou à une société d'État de propriétaires, qui font l'objet d'une enquête distincte. Les dépenses en immobilisations des ministères fédéraux concernent les frais acquittés par ces derniers, peu importe les ministères ayant octroyé les contrats. Les dépenses des ministères provinciaux comprennent les dépenses en immobilisations consacrées à des bâtiments, au

1. Source : Institut de la statistique du Québec, *Investissements privés et publics. Québec et ses régions. Perspectives révisées*.

matériel et à l'outillage devant être utilisés au Canada et financés par un fonds renouvelable, par un prêt rattaché à un fonds renouvelable, par un autre genre de prêt ou par un compte spécial.

Le but est d'inclure le coût des usines, du matériel et de l'outillage nouveaux dont la durée d'utilisation doit dépasser un an. C'est pourquoi on demande aux répondants d'inscrire comme immobilisations tous les achats imputés aux comptes d'immobilisations. Cette méthode laisse de côté certains types d'équipement dont l'achat est imputé aux comptes courants.

Constructions permanentes

Une dépense de construction correspond à une activité humaine qui se traduit par l'érection, l'assemblage ou l'achèvement **d'un bâtiment ou d'un autre genre d'ouvrage autoportant et immobile** dont les fondations, l'assise ou l'emplacement sont permanents. Le prix d'achat du terrain est exclu des dépenses de construction qui comprennent toutefois les frais de raccordement aux services publics et d'aménagement des lieux. Les constructions comprennent, en outre, les modifications, les rénovations et les ajouts majeurs comportant des changements de structure ou prolongeant la durée d'utilisation prévue d'un bien. La structure peut se trouver au-dessus ou au-dessous de la surface terrestre et elle peut servir à faire passer ou à loger des biens ou des personnes. Une structure, non considérée comme du matériel, sous forme de bâtiment ou « autre structure », peut être définie comme le résultat d'une activité de construction ayant pour but de protéger, de soutenir, de retenir ou de faire passer quelque chose. Toute construction peut être classée comme bâtiment ou faire partie des travaux de génie.

Un **bâtiment** est une construction permanente qui comporte des murs et un toit, protégeant des biens ou des personnes d'une réalité sociale ou physique. Il peut aussi s'agir d'un abri mobile ou temporaire, destiné à rester à un endroit donné pour une période prolongée, ou encore d'une annexe ou des dépendances nécessaires à leurs fonctions de contenance, de soutien, d'accès ou de protection, ainsi que du matériel et de l'outillage faisant partie intégrante de la structure et servant, par exemple, à la plomberie, aux installations électriques, à la climatisation ou aux ascenseurs. Ainsi, un hangar pour avions, une usine, un hôpital, un hôtel, un immeuble de bureaux, une gare ferroviaire, une école et un centre commercial sont des bâtiments.

Des **travaux de génie** servent directement ou indirectement au transport de personnes, d'équipement, de matériel, de gaz ou de signaux électriques. Ils peuvent aussi inclure des structures autoportantes logeant ces mêmes réalités, que ce soit ou non lors du transport proprement dit. Les structures autoportantes, érigées pour la transmission de signaux électriques, peuvent aussi comprendre les structures conçues pour fournir un éclairage statique ou des signaux lumineux périodiques à partir d'un point immobile. De plus, les frais engagés pour apporter des modifications importantes à un terrain en vue d'un usage particulier sont des frais de travaux de génie. Sont aussi inclus dans ces travaux les ponts, les routes, les aqueducs, les systèmes d'égout, les barrages, les installations d'éclairage de rue, les chemins de fer et les pipelines.

Ces définitions présentent de façon générale ce qu'est une construction permanente; cependant, plusieurs industries connaissent des conditions particulières qui doivent être précisées. Ainsi, outre les définitions qui précèdent, les entreprises minières engagent des dépenses d'exploration, de mise en valeur et de location des sites miniers, des frais d'activité sur le terrain et des frais généraux qui entrent dans les dépenses en constructions permanentes. Les dépenses consacrées par les entreprises de gaz naturel et de pétrole au forage d'exploration et d'exploitation, aux installations de production, à la récupération assistée et aux usines de traitement du gaz naturel entrent aussi dans cette catégorie. En ce qui concerne les entreprises de services publics, les dépenses en constructions permanentes comprennent les frais liés à la transformation, aux postes d'aiguillage et aux usines de production, ainsi que les frais généraux imputables aux usines.

Bien que le **logement** n'entre pas dans les dépenses en immobilisations selon les définitions qui précèdent, il y est inclus en raison de sa part relative importante dans les dépenses en constructions permanentes, et parce qu'il présente des fluctuations similaires à celles des dépenses en immobilisations des entreprises, des établissements et des administrations publiques.

Matériel et outillage immobilisés

Le matériel et l'outillage sont constitués par toute combinaison de pièces interreliées qui sont mues physiquement ou électromagnétiquement, et qui emploient la pression, la chaleur, la mécanique, l'électricité ou une autre forme d'énergie pour accomplir un travail ou, si elles sont statiques, pour faire partie du milieu de travail de personnes.

Les dépenses en immobilisations, entrant dans la catégorie du matériel et de l'outillage, représentent le total des frais capitalisés consacrés à des appareils tels que : automobiles, chaudières, compresseurs, engins de terrassement ou de manutention, génératrices, moteurs, fournitures de bureau et de magasin, matériel professionnel et scientifique, pompes, outils et transformateurs. Comme les intermédiaires financiers ne peuvent être rattachés à une région en particulier, la répartition en est estimée sur la base des ventes, par les concessionnaires, d'automobiles neuves et usagées.

Les dépenses en matériel et en outillage comprennent également le coût de tout autre matériel ou outillage qui n'est pas déjà déclaré comme faisant partie d'un bâtiment ou d'un ouvrage de génie civil, le coût des travaux d'exploration ou de mise en valeur (installations non productrices), le coût des biens pouvant être considérés comme du matériel de transformation ou d'exploitation minière et le coût des autres biens d'équipement que l'entreprise utilise elle-même ou loue à un tiers. Les dépenses immobilisées liées à l'outillage, les paiements proportionnels effectués avant l'achèvement des travaux, ainsi que les résidus de compte et les retenues de garantie sont comptabilisés dans l'année en cause. Les dépenses brutes sont indiquées sans déduction des produits de la vente d'éléments d'actifs immobilisés, ni de la valeur de rebut ou d'échange des biens remplacés.

Contrats de location

Conformément aux recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA), les contrats de location sont divisés en contrats de location-exploitation et en contrats de location-acquisition. Les immobilisations acquises pour être employées par l'acheteur ou pour être louées à autrui, soit à des fins d'exploitation, soit à des fins d'acquisition, sont classées comme des dépenses en immobilisations nouvelles. L'ICCA recommande que les biens acquis par contrat de location-acquisition soient déclarés par le preneur. Toutefois, pour les

besoins de l'enquête, ces biens sont déclarés par le bailleur.

Travaux en cours

La série des dépenses en immobilisations comprend les dépenses consacrées aux travaux en cours, soit les coûts accumulés des projets d'immobilisations non achevés mais destinés à être immobilisés lorsqu'ils seront terminés.

Enquête de Statistique Canada sur les immobilisations

Concepts

Systèmes de classification

Dans l'enquête sur les dépenses en immobilisations, **l'établissement** sert d'unité statistique principale. Par définition, l'établissement est la plus petite entité opérationnelle produisant un ensemble de biens et services aussi homogène que possible, dont les registres indiquent la valeur de la production, le coût des matériaux utilisés, ainsi que le coût et la qualité des ressources humaines employées pour cette production et pour laquelle des registres ou des ventilations estimées permettent d'obtenir toutes les variables de production nécessaires au calcul de la valeur ajoutée.

Le terme « établissement » fait référence à une capacité de production organisée comportant un certain degré de spécialisation. Pour tenir compte de la production diversifiée, on a utilisé, jusqu'en 1990, la *Classification des activités économiques de 1970* (CAE70), la *Classification type des industries de 1980* (CTI80) à compter de 1991 et, depuis 2000, le *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord* (SCIAN). Ce sont essentiellement des systèmes de classification d'établissements qui permettent d'obtenir des statistiques de production. Les établissements y sont regroupés selon la production homogène de biens ou de services, ou selon leur participation à une activité économique similaire.

Comparabilité

Bien que la série des dépenses en immobilisations soit conforme aux normes

préconisées par Statistique Canada en matière de classification géographique et de classification des industries, on observe des différences entre la valeur des dépenses en immobilisations qui y est présentée et celle que l'on trouve dans d'autres sources.

Les nouveaux investissements analysés par la Division de l'investissement et du stock de capital (DISC) de Statistique Canada comprennent toutes les dépenses d'investissement des entreprises privées et des organismes gouvernementaux qui acquièrent des biens corporels durables. Toutefois, les totaux ne correspondent pas exactement aux données publiées pour la formation brute de capital fixe dans la comptabilité nationale des revenus et dépenses, à cause des rajustements effectués pour le système de comptabilité nationale. Ces rajustements comprennent notamment des déductions pour les constructions servant au réoutillage, les ventes nettes d'avions et de véhicules automobiles usagés et le matériel mis au rebut ou à récupérer, et des ajouts pour les coûts de transfert des terrains et des bâtiments existants.

Les totaux des dépenses en immobilisations, publiés par la Division de l'organisation et des finances de l'industrie (DOFI), ne correspondent pas non plus exactement aux résultats présentés ici, du fait que la DOFI se concentre sur les données à l'échelle de l'entreprise dans le secteur privé. De plus, contrairement à la série des dépenses en immobilisations, la DOFI compte le prix d'achat des terrains et des bâtiments usagés.

Les chiffres de la publication de la DISC diffèrent sous plusieurs rapports des dépenses connexes d'activités en amont publiées par le Secteur de la politique énergétique de Ressources naturelles Canada (RNCan) et par la Division de l'industrie de Statistique Canada. D'abord, la comparabilité des statistiques de l'exploration et de la mise en valeur dans les secteurs du pétrole et du gaz naturel se trouve limitée par le fait que la Division de l'industrie de Statistique Canada tient compte des terrains achetés à des fins de construction, ainsi que des acquisitions et des locations de terre. Dans le secteur non traditionnel, la Division de l'industrie inclut aussi les acquisitions de logement. De plus, le Secteur de la politique énergétique de Ressources naturelles Canada et la Division de l'industrie incluent les dépenses liées aux activités géologiques et géophysiques. Or, ces dépenses ne sont pas considérées comme faisant partie de la « formation de capital », au sens de la comptabilité nationale, et elles ne sont pas comptées dans la publication. Ensuite, RNCan et la Division de l'industrie recueillent

les données sur les « autres dépenses en immobilisations » sur le plan national, tandis que la DISC le fait à l'échelle provinciale. Enfin, la Division de l'industrie recueille ses données pour l'année civile, dans la mesure du possible, contrairement à RNCan et à la DISC.

L'Enquête sur les dépenses en immobilisations respecte autant que possible les recommandations de l'ICCA; cependant, les données fournies par les établissements comportent souvent des coûts passés en charges pour des articles qui auraient dû être immobilisés. Les biens loués à bail sont déclarés par le bailleur dans *l'Enquête sur les dépenses en immobilisations*, même si l'ICCA recommande que les biens acquis par location-acquisition soient comptabilisés par le preneur.

Sources

Données tirées d'enquêtes

Statistique Canada inclut dans ses enquêtes la plupart des secteurs industriels pour lesquels des données sur les investissements sont présentées.

On demande aux répondants de déclarer les dépenses engagées durant l'exercice financier de 12 mois dont le dernier jour se situe entre le 1^{er} avril de l'année demandée et le 31 mars de l'année suivante.

La base de sondage de *l'Enquête sur les dépenses en immobilisations* est principalement formée du registre des entreprises (RE), élaboré à Statistique Canada; le registre est utilisé pour un grand nombre d'enquêtes, ce qui contribue à enrichir l'information. Ainsi, les plus récents changements survenus dans le monde des entreprises sont incorporés au RE dans les plus brefs délais.

On trouve dans le RE les unités nécessaires à l'établissement de notre base de sondage finale. La hiérarchie s'y lit comme suit : entreprise – compagnie – établissement – emplacement. Il se peut qu'une entreprise ait plusieurs compagnies, qui peuvent chacune avoir plusieurs établissements, susceptibles à leur tour d'occuper plusieurs emplacements. Cette structure dite « statistique » est en fait une modélisation de la structure opérationnelle décrite par l'entreprise elle-même. Selon l'information disponible pour chaque niveau de la structure opérationnelle, on définit le niveau statistique correspondant. Par exemple, pour être

considéré comme un établissement, on doit pouvoir fournir au RE les salaires et le taux de rémunération, le revenu et les intrants principaux dans le processus d'exploitation.

Dans le cadre de l'*Enquête sur les dépenses en immobilisations*, l'unité d'échantillonnage choisie est l'établissement, car c'est celle qui correspond le mieux au besoin de collecte et de divulgation des données d'investissement.

La limite inférieure déterminant les unités dans le champ de l'enquête est construite en fonction de la province et du secteur industriel. Celle-ci varie de 100 000 \$ à 250 000 \$, en fonction de la taille des unités qui composent l'industrie. En gros, la limite est calculée de telle sorte qu'un maximum de 5 % du revenu total du secteur industriel devient hors champ.

Données estimées sans enquête

Des estimations sans enquête sont produites pour les prévisions de dépenses d'investissement du sous-secteur de **l'agriculture** (111); elles sont fondées sur trois groupes d'indicateurs. Premièrement, les prévisions d'Agriculture Canada sur le revenu agricole net sont utilisées dans un modèle de simulation des dépenses en immobilisations. Deuxièmement, les prévisions de l'Institut canadien de l'équipement agricole et industriel servent à l'estimation des dépenses en matériel et outillage agricoles. Enfin, les données de la Division de l'industrie et de la Division du commerce international de Statistique Canada sont colligées selon la méthode de la disponibilité intérieure apparente, conçue pour estimer la consommation d'outillage agricole au Canada. Ces trois indicateurs sont alors combinés pour donner une estimation finale de la tendance des dépenses en immobilisations de ce sous-secteur. Le sous-secteur 115, soit les activités de soutien à l'agriculture, ne fait pas l'objet d'une estimation dans la série des dépenses en immobilisations.

La valeur des dépenses en immobilisations du sous-secteur de la **pêche** (114), pour toutes les périodes d'enquête, est fondée sur la modélisation statistique des données obtenues de Pêches et Océans Canada et de la Division de l'organisation et des finances de l'industrie de Statistique Canada. Toutefois, les services reliés à la pêche ne sont pas couverts par ces sources et ils ne font pas l'objet d'estimations dans la série des dépenses en immobilisations.

L'estimation des changements dans les dépenses en immobilisations du secteur de la **construction** (secteur 23), pour toutes les périodes d'enquête, est basée sur la tendance observée dans le domaine du bâtiment dans l'ensemble de l'économie. Cette méthode repose sur l'hypothèse selon laquelle la valeur des mises en chantier, aussi bien dans le secteur résidentiel que dans le secteur non résidentiel, constitue un indice fiable de la demande dans le domaine du bâtiment, donc des investissements des entreprises qui en font partie. Cependant, les services relatifs à la construction ne sont pas visés par l'enquête sur les dépenses en immobilisations et ils ne font pas partie des estimations de la série.

Les chiffres sur les investissements dans le domaine du **logement** sont produits par la Section des indicateurs courants de l'investissement et ils sont fondés sur les mises en chantier projetées, les coûts de construction et la valeur des rénovations dans chaque province. L'**infrastructure résidentielle** mise en place par les promoteurs est estimée, et la valeur des infrastructures, qui seront remises aux municipalités une fois achevées, est comprise dans la série des dépenses en immobilisations sous la rubrique des administrations locales.

Mode de collecte des données

Plusieurs divisions de Statistique Canada participent à la collecte des données comprises dans les estimations finales des dépenses en immobilisations produites par la Division de l'investissement et du stock de capital. La Division de l'agriculture recueille des données sur les dépenses réelles et réelles provisoires en immobilisations à l'aide de l'enquête financière sur les fermes et de l'enquête sur les cultures. La Division des institutions publiques accélère le processus en fournissant les données de son enquête sur les dépenses en immobilisations des administrations locales, tandis que la Division de l'industrie apporte des données sur les petites entreprises en se fondant sur son enquête sur les dépenses nettes de l'industrie pétrolière et du gaz naturel. Les estimations portant sur le logement sont produites par la Section des indicateurs courants de l'investissement (Division de l'investissement et du stock de capital).

La série des dépenses en immobilisations comprend aussi des données recueillies par des organismes et ministères extérieurs à Statistique Canada. Ainsi, les données rassemblées par chaque

organisme statistique provincial ou territorial dans les domaines de l'enseignement, de la santé et de l'administration publique sont incorporées dans les séries des dépenses en immobilisations. Le secteur de la politique énergétique de Ressources naturelles Canada organise la collecte de données provenant des grands établissements des secteurs pétroliers et du gaz naturel; ces données complètent celles de l'enquête effectuée par la Division de l'industrie de Statistique Canada auprès des petits établissements actifs dans ces secteurs. Les chiffres portant sur l'industrie minière sont recueillis à l'échelle provinciale par les ministères provinciaux de l'Énergie, des Mines et des Richesses naturelles.

3.2 CALURA²

Champ d'observation et recherche

Les sociétés étudiées sont surtout celles qui doivent présenter des renseignements sur leur appartenance en vertu de la Loi sur les déclarations des personnes morales. La Loi, modifiée le 1^{er} janvier 1999, s'applique à toute société exploitant une entreprise au Canada ou constituée en vertu d'une loi du Canada ou d'une province, dont le revenu brut pour la période de rapport excédait 15 millions de dollars, ou l'actif excédait 10 millions de dollars. Dans ces montants, chaque société doit inclure les actifs et les ventes de ses filiales, conformément à la Loi. En outre, les sociétés ayant un actif et des ventes inférieures à ces montants, mais dont les créances à long terme ou les actions détenues directement ou indirectement par des non-résidents excèdent une valeur comptable de 200 000 \$, doivent aussi fournir des renseignements relatifs à leur propriété.

Les publications financières et les répertoires internationaux sont dépouillés pour trouver les propriétaires véritables. En outre, les déclarations des personnes morales sont parfois insuffisantes pour regrouper en une seule entreprise des sociétés canadiennes ayant des liens de parenté, dans la mesure où les sociétés sont tenues d'indiquer seulement leur société mère immédiate à l'étranger. Dans de nombreux cas, une liaison a été établie avec une société mère ultime dans un ou deux pays autres que le pays de contrôle déclaré. Ces recherches permettent de déterminer avec plus d'exactitude le pays de contrôle des entreprises et

elles fournissent un portrait plus exact des entreprises internationales.

Aux termes de la Loi, les sociétés ne sont pas tenues de déclarer le nom des particuliers ou des sociétés qui possèdent moins de 10 % des actions de n'importe quelle classe. Dans certains cas où l'analyse a joué un rôle important – en révélant l'appartenance à une structure d'entreprise plus étendue ou en déterminant le contrôle d'une société –, les données sur les actions détenues par des particuliers ou sur les avoirs de moins de 10 % de sociétés ont été intégrées aux renseignements sur les liens de parenté entre sociétés.

Contrôle d'une société

Le contrôle d'une société est le pouvoir d'influer sur le processus de prise de décisions stratégiques par le conseil d'administration de cette société.

Une personne, un groupe ou une société exerce un contrôle direct si plus de 50 % des actions avec droit de vote d'une société sont détenues, directement ou indirectement, autrement qu'à des fins de sécurité, par cette personne, ce groupe ou cette société, ou à son bénéficiaire.

Lorsqu'il existe des options irrévocables ou des droits d'achat d'actions, on traite les actions avec droit de vote comme si ces options avaient été exercées. Dans ce cas, on assigne un contrôle direct.

Le contrôle effectif d'une société suppose le contrôle d'une société par des méthodes autres que la propriété de la majorité des actions avec droit de vote. On appelle ce contrôle effectif « contrôle assigné » dans la base de données et la publication. On peut assigner un contrôle effectif à une société dans les cas suivants :

- Si plus de 50 % des directeurs d'une société sont également directeurs d'une fiducie ou d'une succession, ou sont membres d'un groupe conjoint, la société est contrôlée effectivement par la fiducie, la succession ou le groupe conjoint.
- Si plus de 50 % des directeurs d'une société sont également directeurs d'une autre société et s'il existe une relation importante de propriété des actions avec droit de vote entre les sociétés, la société est effectivement contrôlée par cette autre société.

2. Source : Statistique Canada, cédérom 61-517 XCB.

- Si une société détient plus de 33 % des actions avec droit de vote d'une autre société, et si ce bloc d'actions est plus grand que le pourcentage combiné des deux plus grands blocs suivants, la société est effectivement contrôlée par cette autre société.
- Si une société reconnaît qu'elle est contrôlée, cette déclaration est suffisante pour permettre d'assigner le contrôle.

Il faut noter qu'il existe de nombreuses formes de contrôle qui ne sont pas prises en compte. Par exemple, les contrats de vente et les accords de concession et de mise en marché peuvent servir à contrôler effectivement une corporation.

Enfin, il faut employer le terme « contrôle » avec prudence. Souvent, même lorsqu'il y a contrôle, les sociétés peuvent conserver une marge d'autonomie considérable en matière de finances, de mise en marché ou d'exploitation. Le contrôle représente avant tout un pouvoir éventuel, exercé au sein de structures industrielles caractérisées par une grande variété de méthodes de gestion.

Entreprise

Dans le fichier CALURA, une entreprise est un groupe de sociétés sous le contrôle d'une seule société, que l'on appelle « tête d'entreprise ». Celle-ci peut être un individu, une société, un groupe ou un gouvernement. Les sociétés contrôlées sont appelées « filiales ». Une entreprise à sociétés multiples compte une ou plusieurs filiales. Une société qui n'est pas contrôlée par une autre et qui n'en contrôle pas d'autres est une entreprise à société unique.

Pays de contrôle

Statistique Canada attribue un « pays de contrôle » à chaque société étudiée. Ce renseignement constitue le fondement de l'analyse de l'étendue et de l'incidence du contrôle étranger au sein de l'économie canadienne, en vertu de la Loi sur les déclarations des personnes morales.

De manière générale, on dit qu'une société est sous contrôle étranger quand la majorité de ses droits de vote sont détenus à l'étranger, ou appartiennent à une ou plusieurs sociétés canadiennes elles-mêmes sous contrôle étranger. Dans le cas des entreprises à sociétés multiples, on commence par établir le pays de contrôle de la tête

d'entreprise ou de la société mère, que l'on attribue ensuite à chaque filiale de l'entreprise. Si la tête d'entreprise est une société établie au Canada, on attribue son contrôle au pays où la majorité des droits de vote est détenue par des particuliers ou des sociétés. Quand plus de 50 % des droits de vote sont répartis entre des actionnaires indépendants résidant dans plus d'un pays étranger, on assigne le contrôle au pays étranger qui a le plus important bloc d'actions avec droit de vote. Une société mère dont les droits de vote sont détenus également par une société sous contrôle étranger et une société sous contrôle canadien reçoit un code de contrôle étranger.

La stricte observance des conventions précédentes peut conduire au reclassement d'une société à la suite de petites transactions d'actions, lorsque les droits de vote en circulation appartiennent à des non-résidents dans une proportion de près de 50 %. Pour éviter cela, on ne change le pays de contrôle d'une société mère que lorsque les changements de propriété des actions avec droit de vote de cette société mère sont importants, ou qu'ils semblent modifier la possibilité de contrôler effectivement la gestion d'une société.

Dans la plupart des cas de contrôle étranger, on détermine le pays de contrôle en remontant jusqu'à la première société mère qui se situe dans un pays étranger. Cependant, on découvre parfois que la première société mère étrangère est elle-même contrôlée par une autre société d'un autre pays. On attribue alors le contrôle au pays de la société qui est propriétaire ultime.

Cette base de données des liens de parenté entre sociétés fournit aux analystes d'entreprise et aux analystes financiers toute une variété de renseignements sur les liens de parenté qui existent entre les grandes sociétés canadiennes. Compte tenu des fractionnements d'actions, des fusions, des prises de contrôle, des séparations et des dessaisissements qui se produisent tous les jours, la structure des liens de parenté entre les sociétés canadiennes est en perpétuelle évolution. La base de données permet aux utilisateurs de suivre l'évolution de ces filiations entre sociétés.

La base de données est publiée aux trois mois et elle comporte des renseignements à jour sur toutes les grandes restructurations d'entreprise qui se sont produites jusqu'au milieu du trimestre considéré.

Chaque trimestre, plus de 2 000 changements importants interviennent.

3.3 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ISQ

Les données de base de ce rapport proviennent de l'*Enquête sur les investissements privés et publics* menée conjointement par Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec. Les valeurs retenues sont celles des établissements ayant une valeur de 1 million de dollars et plus en 2001, c'est-à-dire 930 établissements.

La première étape consiste à décoder les investissements privés et publics au Québec, à les regrouper et à leur imputer un code CTI, puisque la base de données CALURA utilise cette classification plutôt que le SCIAN.

À la deuxième étape, nous ciblons chaque établissement du secteur privé, soit 789 établissements dans la banque de données CALURA et, par la suite, nous cherchons les liens de parenté de ces établissements. L'appariement doit se faire établissement par établissement, puisque le nom des établissements et des sociétés dans l'échantillon de l'enquête et dans la banque de données diffère souvent (ex. : Alcan, ou La société ALCAN, ou Alcan ltée, ou Alcan ltd, ou Alcan inc.). Une affectation automatique élimine plus de la moitié des entreprises, alors qu'un pointage manuel permet de trouver 675 établissements, soit 93,2 % des noms correspondants.

À l'étape suivante, nous cherchons une concordance entre le nom et le code CTI obtenu par l'enquête IPP, et le nom et le code CTI de l'établissement dans CALURA. Une fois que la concordance est établie, nous cherchons quel est le pays ayant le contrôle de l'établissement et l'importance de ce contrôle. Une fois que la part étrangère dans la société est déterminée, il ne reste qu'à effectuer les calculs et les regroupements désirés.

« L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.



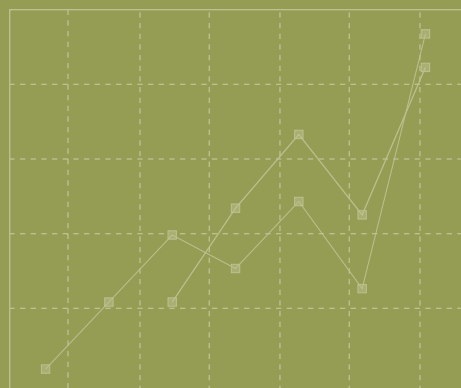
8

65

4

0

9



3

**Institut
de la statistique**

Québec

